



**Assemblée Générale Ordinaire
28 avril 2022**



Ordre du jour

20h30-21h30 : Rapport d'activité 2021

- Approbation du choix du commissaire aux comptes
- Rapport d'activité 2021
- Approbation des comptes 2021
- Cotisation 2022

21h30-22h30 : Perspectives 2022

- Validation du Prévisionnel 2022
- Evolution de la gouvernance du DAPS-85 en tant que DAC



Approbation du choix du commissaire aux comptes pour la certification des comptes 2021

Mme Bourcy

Proposition

Mission ponctuelle pour régulariser la certification des comptes 2021

- **Cabinet FITECO** à Nantes :
Pascal TURPEAU / Hugues DISSE

Mandat de 6 ans à partir de l'exercice 2022

- **Cabinet FITECO** à Nantes :
Pascal TURPEAU / Hugues DISSE

Travaille avec l'URPS des médecins, GE INTER-URPS, APMSL
2 500€/an pour 2021



Vote pour le choix du Commissaire aux comptes





Rapport d'activité 2021

V. Bourcy

Double mission du DAPS-85



Mission

Répondre aux **sollicitations** des professionnels → Plateforme

- Information
- Orientation
- Appui à la coordination

Coordination territoriale :

- Vision de l'offre
- Alerte vis-à-vis de ruptures / difficultés
- Amélioration de parcours

Rappel historique

2021

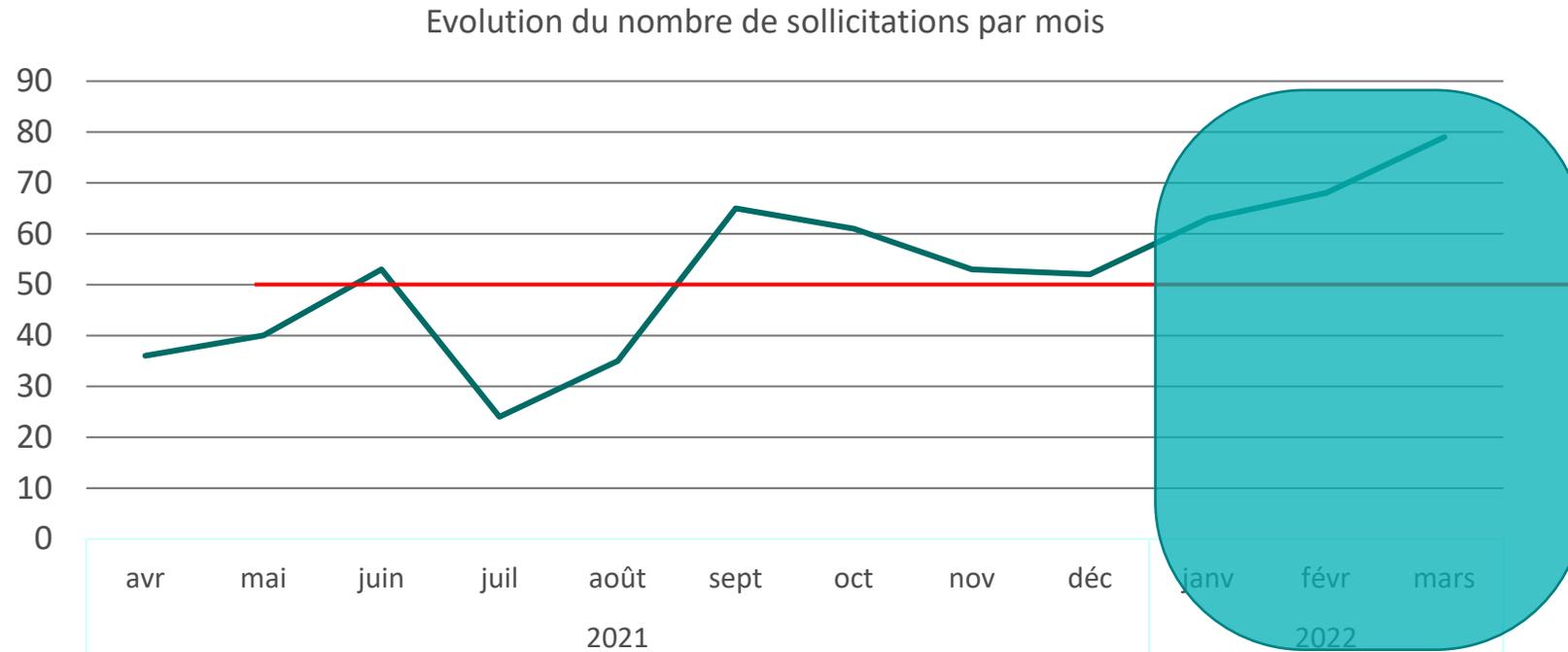
- **Dec 2020** : Constitution de l'équipe opérationnelle
 - 1 directrice
 - 1 assistante de direction
 - 2 coordinatrices parcours
- **8 février 2021** : Ouverture de la plateforme
 - Identification et rencontre des partenaires → réseaux
 - Communication sur cette nouvelle structure
 - Réponses aux sollicitations
 - Identification des parcours à travailler → projets
- **Dec 2021** : Recrutement d'une assistante de coordination

Bilan des sollicitations



Evolution du nombre des demandes

- 469 sollicitations en 2021
- 730 sollicitations (au 28 avril 2022)

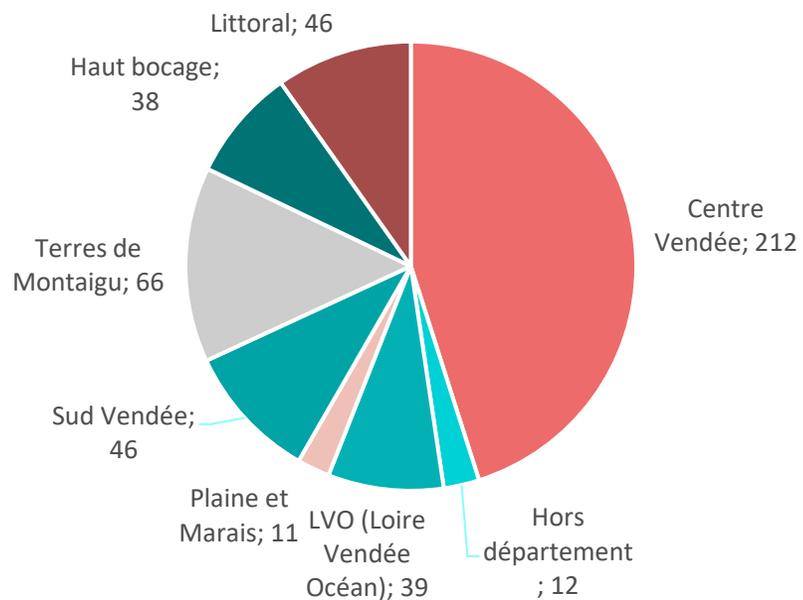


Une forte augmentation des demandes **dépassant l'objectif** des 50 demandes mensuelles en moyenne

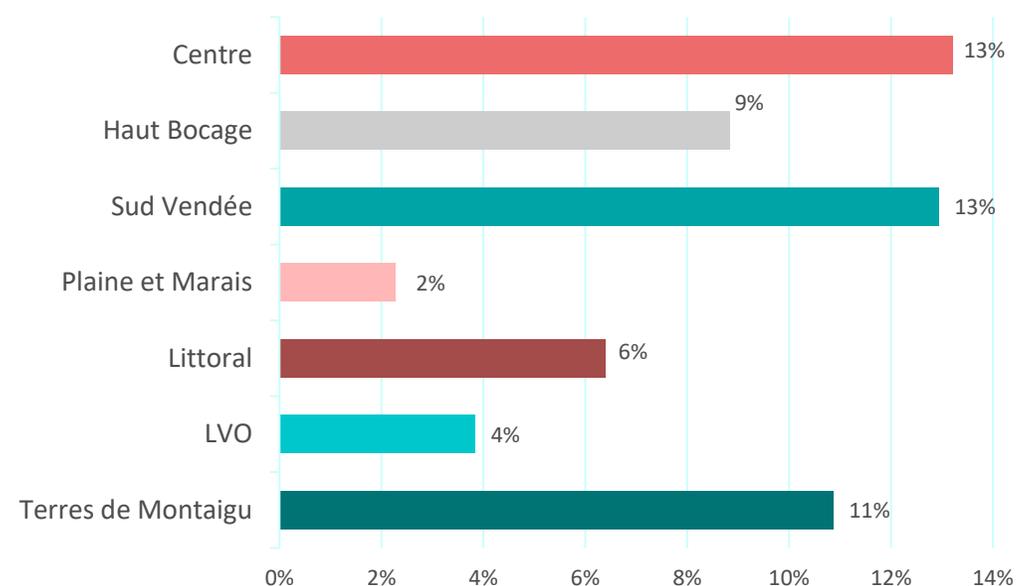
Les territoires demandeurs

Des sollicitations en provenance de toute la Vendée mais avec des disparités

Répartition des sollicitations par secteur géographiques (CPTS)



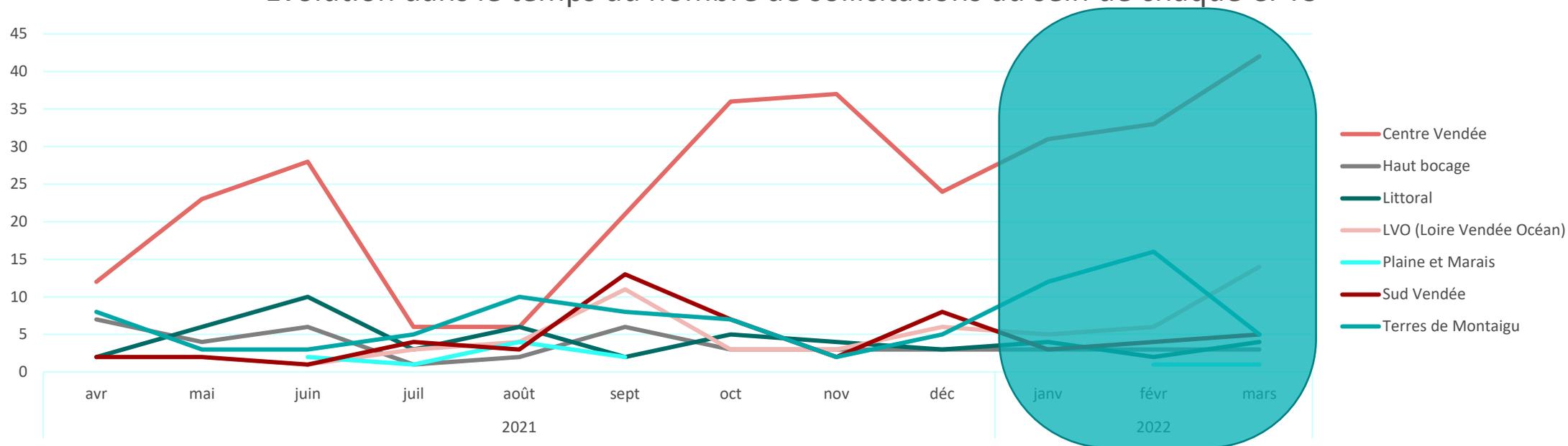
% de demandeurs par rapport à l'effectif



Les territoires demandeurs

Des évolutions variables en fonction des CPTS

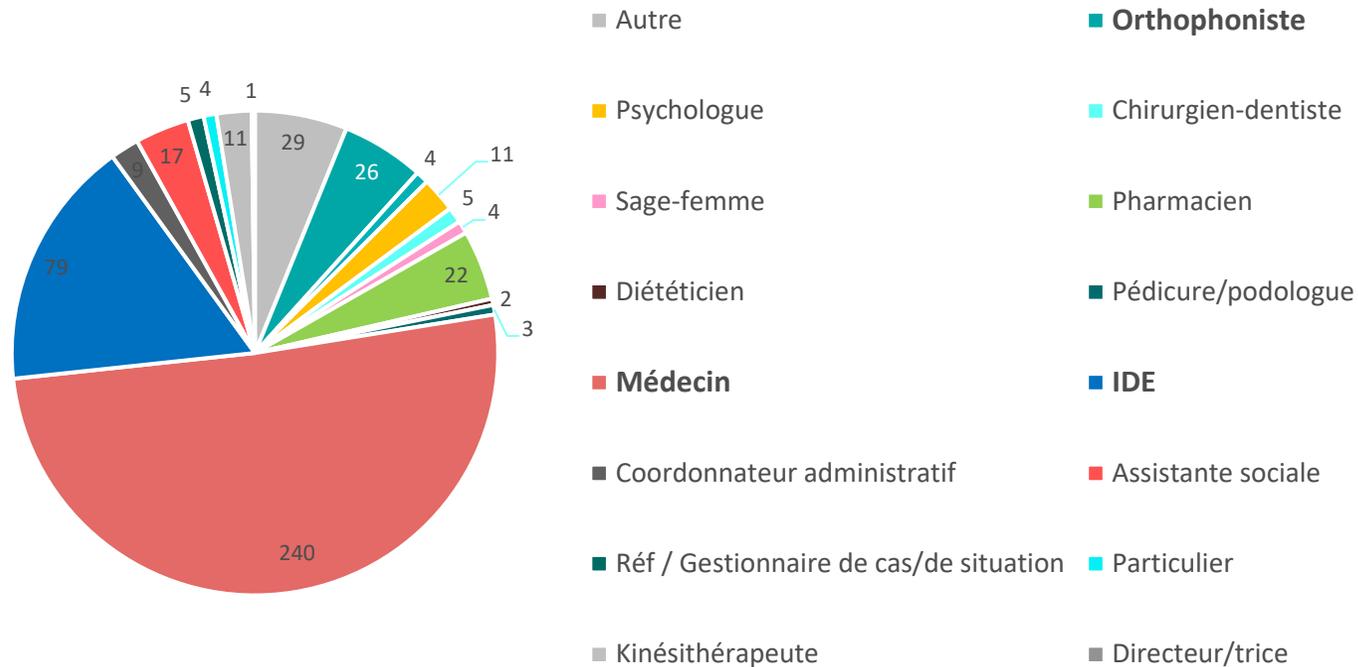
Evolution dans le temps du nombre de sollicitations au sein de chaque CPTS



Les demandeurs

Des demandes issues surtout des Médecins Généralistes

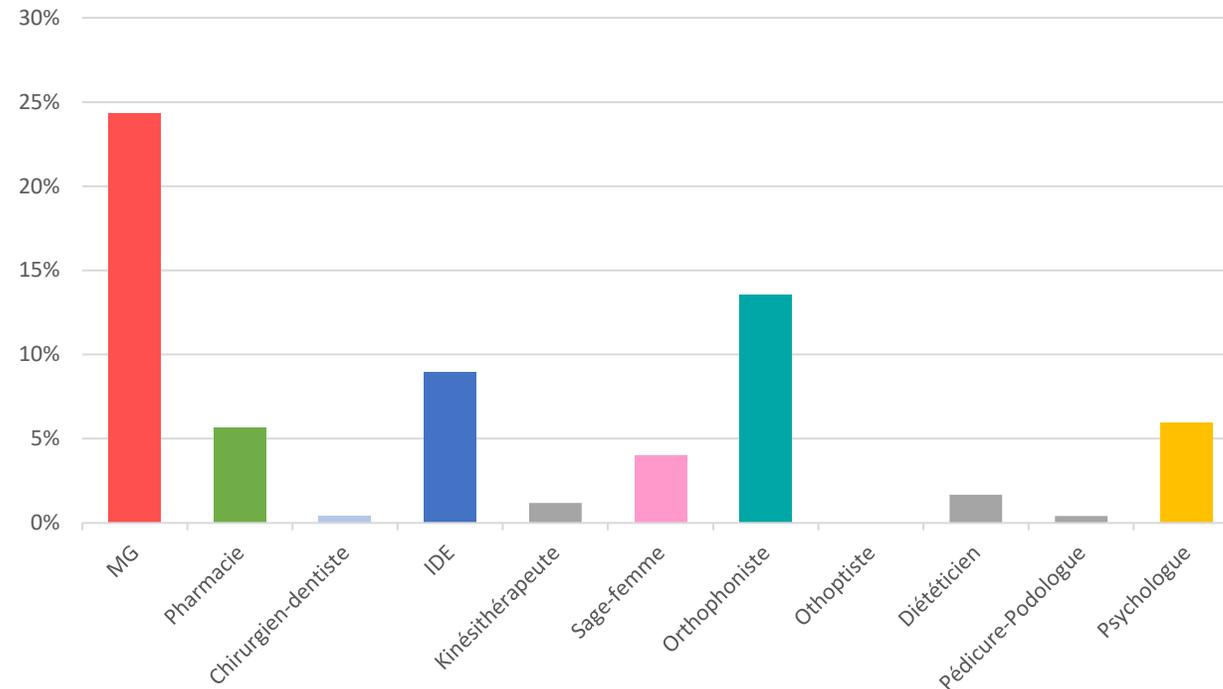
Répartition des sollicitations par profession du demandeur



Les demandeurs

En 2021 , 24% des médecins ont fait appel à notre dispositif,
Les IDE sollicitent de plus en plus le DAPS-85

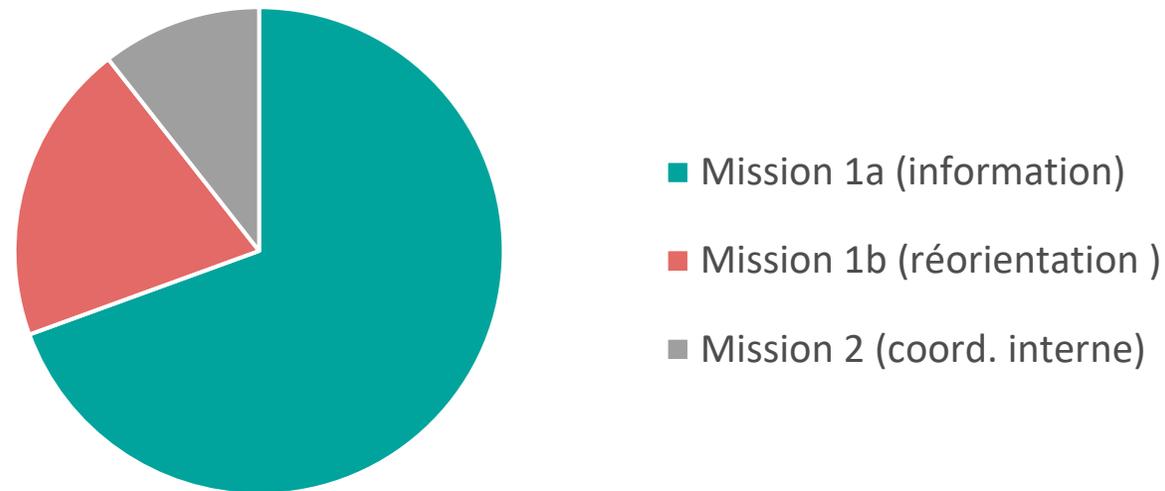
% des demandeurs par rapport aux effectifs



Les types de demandes

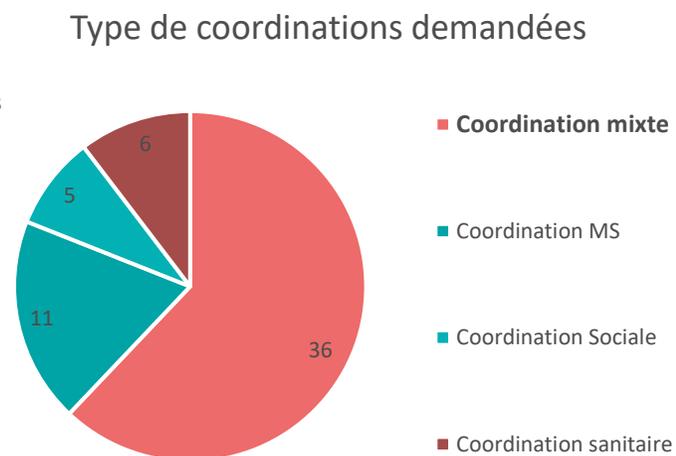
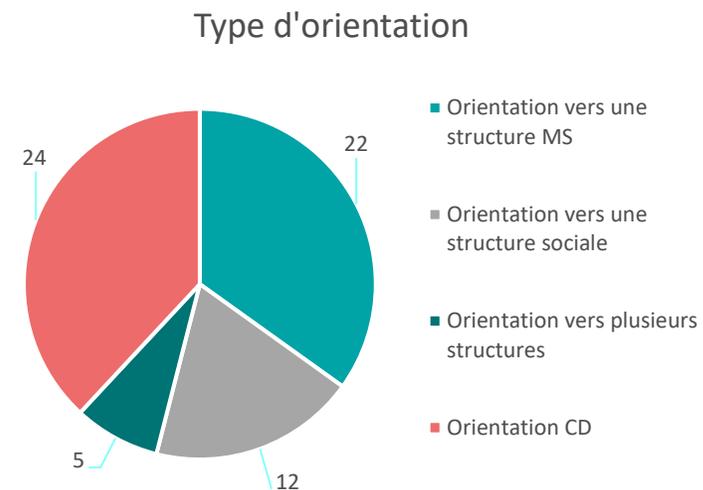
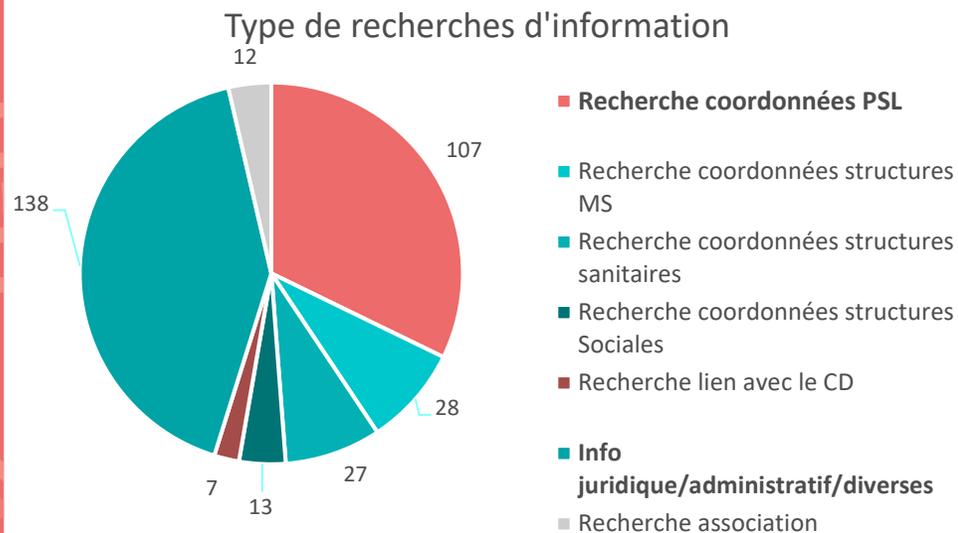
2/3 de demandes d'informations et 1/3 de demandes de coordination
(augmentation du nombre d'orientation et de coordination)

Répartition des sollicitations par type de demande



Les types de demandes

Des recherches de professionnels
Des orientations vers des structures médico-sociales
Des coordinations mixtes



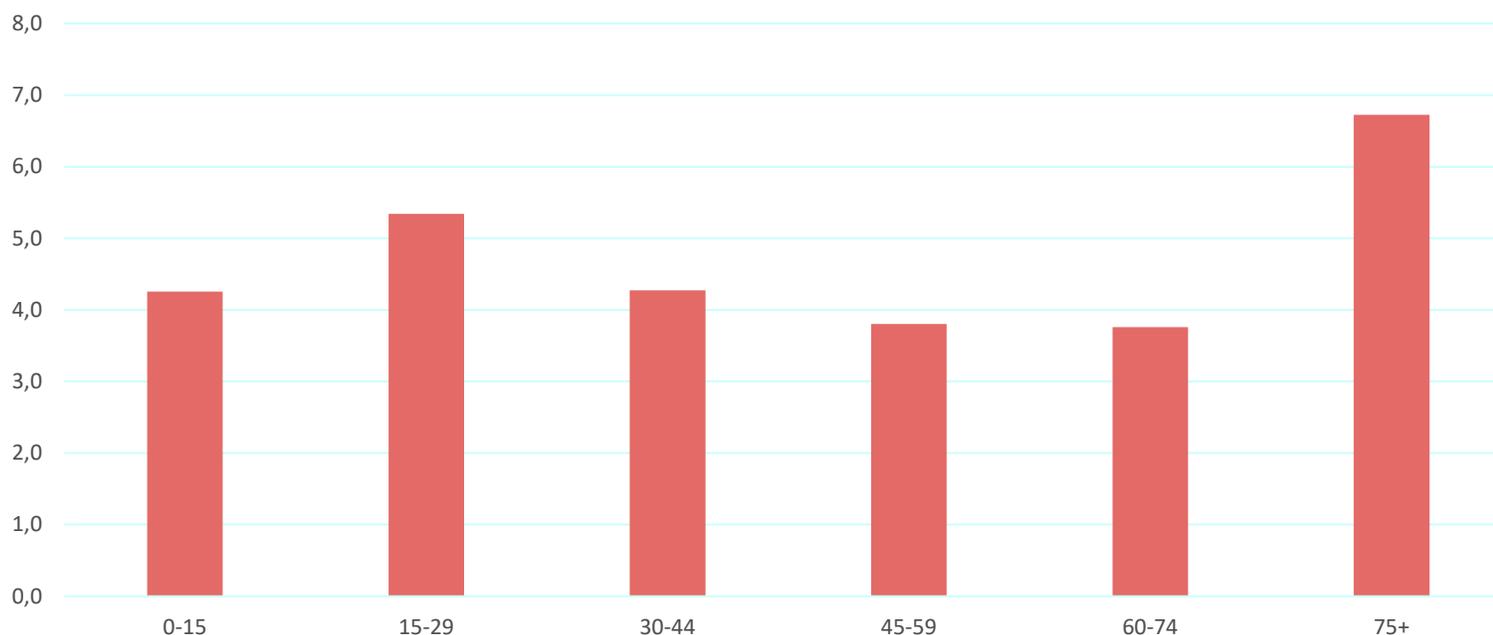
Les bénéficiaires/patients

65% des demandes concernent des personnes de moins de 60 ans

75% des demandes concernent des personnes de moins de 75 ans

→ Rapporté à la population TOUS les âges sont concernés

Répartition par rapport à la population en 0/000 (Données INSEE de 2018)



10% des demandes concernent des personnes en situation de handicap

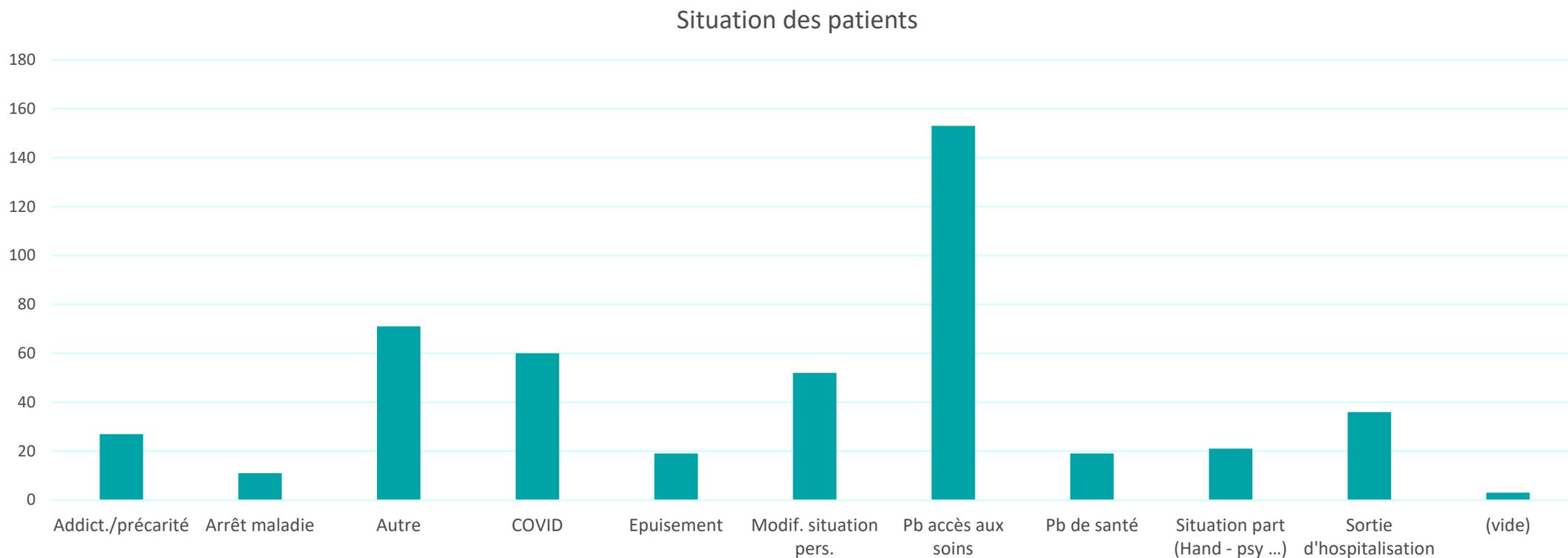
Les bénéficiaires/patients

30% des demandes sont en lien avec des difficultés d'accès aux soins

14% des demandes sont en lien avec des problématiques d'arrêt maladie

13% des demandes sont en lien avec le COVID

11% des demandes sont en lien avec des modifications de la situation personnelle
(dégradation de la santé, déménagement, hospitalisation de l'aidant, fin de vie...)



La satisfaction des professionnels

Taux de retour
de 30%

1. Quelle note à votre satisfaction globale ?

[Plus de détails](#)

 Insights

97

Réponses



Note moyenne : 9.40

Très grande satisfaction

2. Etes-vous satisfait de la qualité de la réponse ?

[Plus de détails](#)

 Insights

97

Réponses



Note moyenne : 9.44

3. Etes-vous satisfait du délai de la réponse ?

[Plus de détails](#)

 Insights

97

Réponses



Note moyenne : 9.72



Bilan le la mission de coordination territoriale



Rappel sur la méthodologie

1. Observatoire

- Fréquence ou gravité des Sollicitations
- Remarques des acteurs
- Diagnostic

2. Soumission de projets au **comité des partenaires** constitué début 2021

3. Soumission de projets au **CA**

4. Constitution de la **fiche projet**

5. Appel à participation (CPTS, Partenaires, demandeurs...)

6. → constitution du **groupe de travail**

7. Réunions

a) Analyse / diagnostic partagé de la problématique → Fiche projet

b) Identification des actions

c) Réalisation des actions : sous-groupe , sollicitation de nouveaux autres partenaires

TROIS GRANDS AXES

pour plusieurs types de patients :

Personnes handicapées ou avec troubles psychiques

Personnes âgées

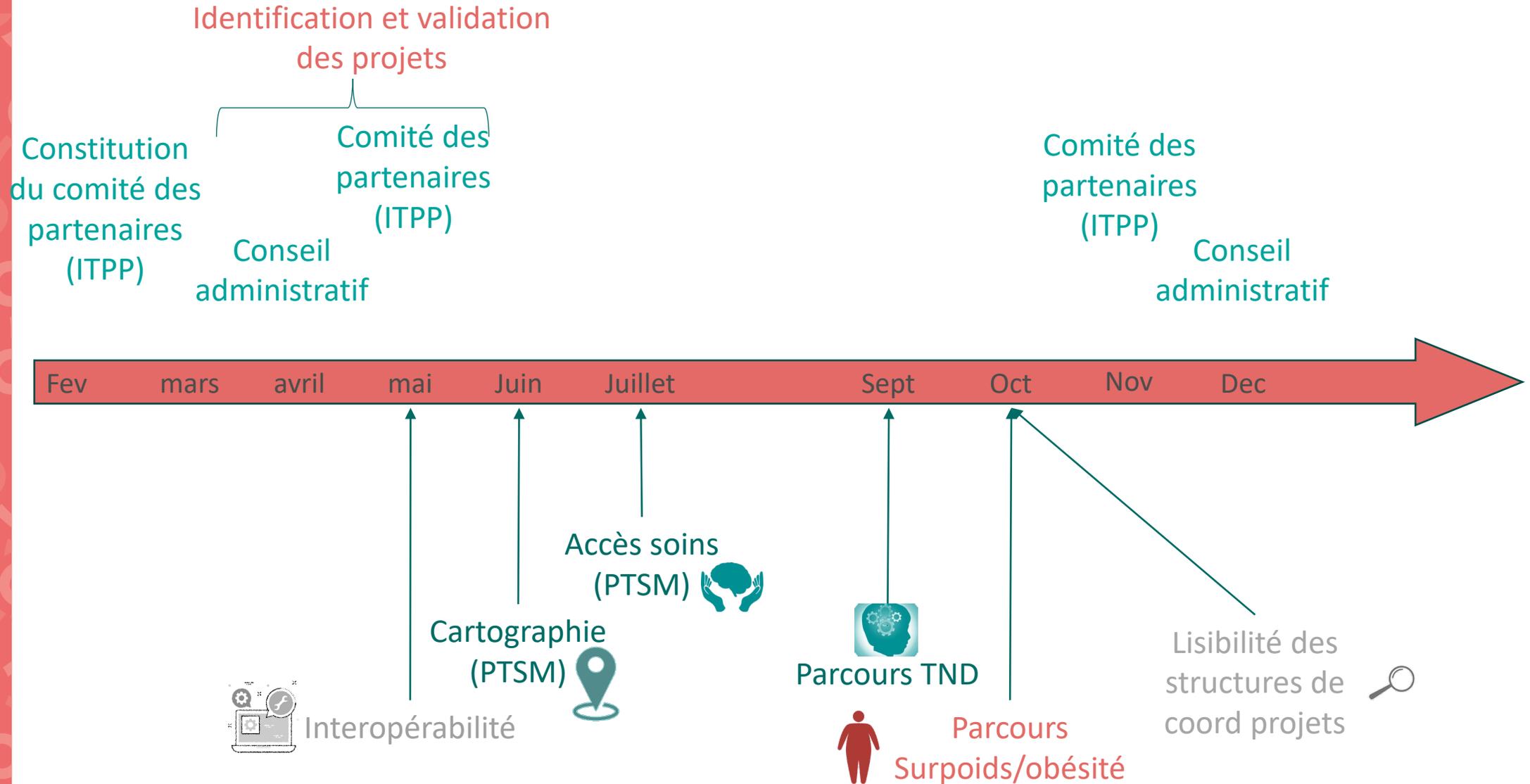
Enfants

Autres

Non spécifiques

	IDENTIFICATION DES PARTENAIRES cartographie	AMELIORATION DES PARCOURS DE SANTE	ECHANGES D'INFORMATION e-santé
PORTÉS	* Amélioration du parcours des personnes avec TND : identification des ressources, orientation et partage d'information		
	Identification de l'offre et des parcours pour les personnes en situation de handicap mental léger * Amélioration de la lisibilité des structures de coordination de projets (CPTS, DAPS-85, MSP, Communauté 360, CLS,...)	Amélioration de l'hygiène et des soins buccodentaires des résidents d'EHPAD Amélioration de l'accès aux informations sanitaires des enfants accueillis en MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social)	* Déploiement de l'outil e-parcours en lien avec les professionnels du premier recours
PROJETS	* Amélioration du parcours des personnes en situation d'obésité et de surpoids (en partenariat avec la CPTS Centre Vendée et la SRAE Nutrition)		
COPORTÉS	* Identification des ressources en santé mentale Action 3 du Projet Territorial de Santé Mentale (en partenariat avec l'ADAPEI-ARIA et l'AREAMS)	* Amélioration de l'accès aux soins et du partage d'information en santé mentale Action 5 du Projet Territorial de Santé Mentale (en partenariat avec la CPTS Centre Vendée)	
	* Mise en place de la Plateforme de répit des aidants de personne en situation de handicap (en partenariat avec l'ADAPEI-ARIA, l'ADMR, ORGHANDI et HANDI-ESPOIR)		

Lancement des projets



Suivi des projets

6 projets débutés

Entre 8 et 30 participants aux réunions

		1 ^{ère} réunion	2 nd e réunion	3 ^{ème} réunion	4 ^{ème} réunion
Interopérabilité		15	14	9	
Cartographie PTSM		14	13	8	
Accès soins PTSM		21	31	20	16+13
Parcours TND		16	14	15	
Parcours surpoids/obésité		21			
Lisibilité des structures de coordination de projets		9	9		

Projet : Utilisation de l'outil e-parcours



- **Axe coordination** : accès au dossier de coordination par MAIA, RESPA, et DAPS-85
 - Adaptation de l'outil e-parcours MAIA aux besoins du DAPS-85 et du RESPA
 - Accès aux dossiers communs

- **Axe interopérabilité** : transfert d'information entre des SI métiers des PSL et l'outil e-parcours
 - Identification des besoins des acteurs → rédaction du cahier des charges
 - Identification des logiciels métiers les plus utilisés (Hellodoc, Weda, Docteur Santé, MLM, Chorus)
 - Sollicitation des éditeurs et analyse de leur réponse par GRADeS
 - Définition d'un calendrier de travail
 - PAUSE – Obtention de l'agrément SEGUR (mai à fin 2022)

Projet : Cartographie des ressources en santé mentale

Action 3 du PTSM



Action en 2021 :

- Réalisation d'un questionnaire auprès des futurs utilisateurs (juin)
- Identification des besoins
- Identification de plusieurs outils disponibles
- Orientation vers l'utilisation de l'outil ROR qui reste à améliorer
- Identification des informations à présenter sur la carte d'identité du professionnel ou de la structure
- Identification des modalités de recherche
- Blocage au niveau national pour l'implémentation des PSL → fin 2022 pour MG et kinésithérapeutes au mieux

- Travail avec GRADeS sur l'outil
- Travail en lien avec le groupe PTSM 5 : accès aux soins psychiques

Projet : Accès aux soins et partage d'informations

Action 5 du PTSM



- **Orientation** : Arbre décisionnel en fonction de l'urgence, de l'âge et des signes cliniques en cours de finalisation
- **Référentiel** : Accueil en Consultation PSH (Médecin Parcours ADAPEI ARIA)
 - Construction de recommandations remis aux aidants et la personne /PSL
 - Fiche individuelle / fiche navette
- **Echange d'informations** : contenu et outils de communication
- Formaliser vos besoins de **formations**
 - Signes devant alerter
 - Orientation
 - Précaution / Posture / Organisation d'une consultation
 - Outils de communication entre professionnels

Projet : Parcours de la personne avec TND



1. Construction en cours de **support pour les PS** du premier recours
 - a. Signes d'alerte
 - b. Orientation
2. Construction à venir d'un **temps de formation** /sensibilisation au niveau **territorial** en pluriprofessionnalité
 - a. Signes d'alerte et orientation
 - b. Dossier MDPH (les attendus minimum)
 - c. Accès aux droits et aides
3. Eventuellement **formation au niveau départemental** pour certaines professions

Projet : Parcours de la personne en situation de surpoids ou d'obésité

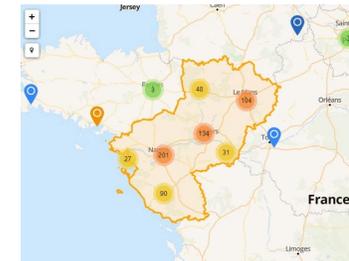


- Organisation d'un séminaire gratuit le 19 mai 2022



- Cartographie des ressources et orientation (Carto nut)

CARTO'NUT



- Actions de prévention en partenariat avec des CLS au sein d'école

Projet : Lisibilité des structures de coordination



- Définition du périmètre
 - Structures de coordination de projets : CPTS, MSP, ESP-CLAP, CLS, Handisoins-85, Communauté 360, DAPS-85
 - Départemental
- Définition des actions :
 - Construction d'une infographie
 - Construction d'un outil de cartographie interactif permettant de lister les projets

Projet : Lisibilité des structures de coordination



PÉRIMÈTRE RÉGIONAL	URPS Union Régionale des Professionnels de Santé	X	OBJECTIF PRINCIPAL	CONTACTÉ PAR QUI ?	POUR QUI ?	EXEMPLES D'ACTION
DEPARTEMENTAL	SRAE Structure Régionale d'Appui et d'Expertise		Représenter les professionnels de santé libéraux par secteur d'activité et être l'interlocuteur des institutions concernant l'organisation de la santé en libéral. Il existe 10 URPS : URML pour les médecins, URPS IDEL, URPS pharmaciens.	Professionnels de santé	Toute population	<ul style="list-style-type: none"> Défenseurs des professionnels de santé Attractivité vers des territoires Promotion des métiers
	DAPS-85 Dispositif d'Appui aux Professionnels de Santé de Vendée	X	Construire un réseau de professionnels autour d'une thématique afin d'améliorer la prévention et la prise en charge des personnes de cette thématique. Il existe plusieurs SRAE en Pays de Loire : Nutrition, Troubles des apprentissage, Sensoriel, Addictologie, Oncologie.	Professionnels	Toute population ciblée par la thématique	<ul style="list-style-type: none"> Construction de guide Cartographie des ressources Sensibilisation et formation
	COMMUNAUTÉ 360	X	Appuyer les professionnels pour les recherches d'information, d'orientation ou pour la coordination prise en charge d'une personne, sans critère de sélection. Assurer l'observatoire des ressources et l'amélioration des parcours.	Professionnels	Toute population	<ul style="list-style-type: none"> Parcours des personnes avec TND (guide/formation) Parcours des personnes en surpoids ou obèses (formation/prévention/parcours) Adaptation et promotion d'outils numérique de coordination
	HANDISOINS 85	X	Apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs familles.	Professionnels & PH	PH	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie des ressources Sensibilisation au sein des milieux ordinaires
INFRA-TERRITORIAL	CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de santé	X	Coordonner l'accès aux soins en milieu ordinaire des PH en difficulté d'accès aux soins.	Professionnels & PH	PH	<ul style="list-style-type: none"> Prévention Sensibilisation et formation Observatoire et cartographie
	CLC Contrats Locaux de Santé	X	Améliorer l'accès aux soins de la population, fluidifier les parcours et renforcer l'interconnaissance.	Professionnels de santé du territoire	Population de la CPTS	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux soins Coordination et communication entre les professionnels de santé Lien ville-établissement de santé Prévention
	CIAS Centre Intercommunal d'Actions Sociales	X	Lutter contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé en proposant des réponses adaptées.	Élus & Professionnels	Ensemble de la population de ce secteur	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de la santé Accès aux soins Parcours de soins PA et PH
	ESP-MSP Équipe de Soins Primaire en Maison de Santé	X	Analyser les besoins sociaux.	Élus & Professionnels	Ensemble de la population de ce territoire	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des EHPAD Actions préventions Séniors Organisation de la santé
	CENTRE DE SANTÉ	X	Améliorer la prise en charge coordonnées des patients au sein de structures de soins.	Professionnels de santé libéraux du 1 ^{er} et du 2 nd recours	Toute personne au sein de la patientèle des prof. de santé	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux soins Continuité des soins Coordination internes entre les professionnels de la MSP Implication des usagers
	ESP-CLAP Équipe de Soins Primaire Coordonnées Localement Autour du Patient	X	Améliorer l'accès aux soins pour tous.	EPCI	Ensemble de la population de ce territoire	<ul style="list-style-type: none"> Certains ont peut-être des actions de prévention
		X	Améliorer la prise en charge coordonnées des patients au sein de structures de soins.	Professionnels de santé libéraux du 1 ^{er} recours	Toute personne au sein de la patientèle des prof. de santé	<ul style="list-style-type: none"> Réunions de concertation pluriprofessionnelles avec ou sans patient Plan personnalisé de santé Protocoles organisationnels et avec actes hors nomenclature Actions de prévention/d'éducation thérapeutique du patient

Projet : Lisibilité des structures de coordination



DAPS85



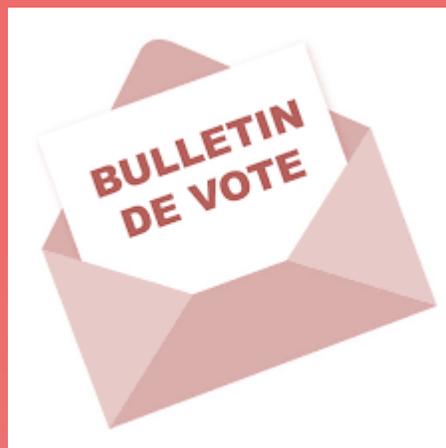
Démo
DAPS85







Vote du rapport d'activité 2021



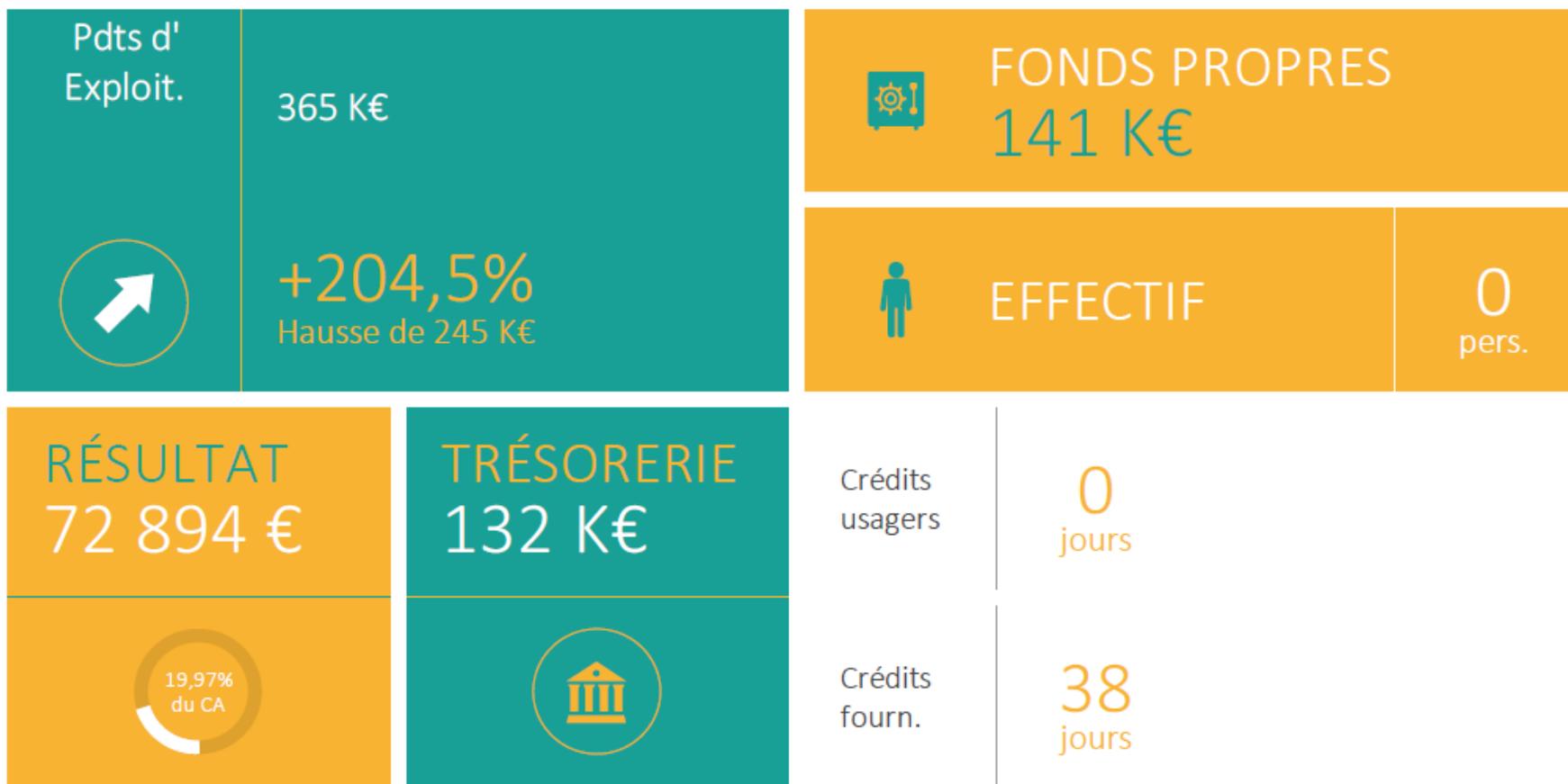


Présentation des comptes Exercice 2021

Mme Grandiau

VOTRE ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

Mme Grandiau
Comptable



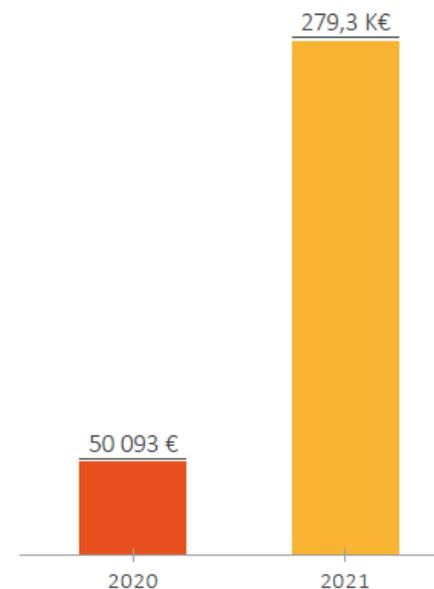
RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2021	2020	Évolution
Subventions obtenues	365 000 €	120 000 €	+204,2%
Cotisations des adhérents	0 €	0 €	
Total des ressources	365 000 €	120 000 €	+204,2%

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

		% Produits
2021	279 287 €	76,52%
2020	50 093 €	41,74%

	+457,5%	+229 194 €
---	----------------	-------------------



Produits d'exploitation : +204,2%

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2021	2020	Évolution	
Fournitures consommables	Electricité, et eau: 1 642€ fournitures: 1 591€ 3 233 €	2 303 €	+930 €	+40,4%
Locations, Charges locatives	Bailly Immobilier: 19 646€ Site et microsoft: 2 964€ 22 610 €	3 500 €	+19 110 €	
Entretien, Réparations	Net85,: 1 536€ Maintenance et Assistance Euratlantique: 1 319€ 2 855 €	879 €	+1 976 €	+224,8%
Primes d'assurance	MMA 817 €	538 €	+279 €	+51,9%
Personnel extérieur	5 conventions GE Inter URPS PDL 225 322 €	36 004 €	+189 318 €	
Intermédiaires et honoraires	Cerfrance: 1 117€ RGDP et logigramme: 1 520€ Frais liés au déménagement: 1 261€ 9 047 €	2 905 €	+6 142 €	+211,4%
Informations et communications	Frais de formations: 5 241€ pub IMPRIMEDIA 2 142 €	0 €	+2 142 €	
Transports	frais transp/ordinateur 50 €	0 €	+50 €	
Déplacements, Réception	Ind de déplacements: 2 021€ 2 596 €	257 €	+2 339 €	
Frais postaux, Télécom.	3 291 €	178 €	+3 113 €	
Frais bancaires	65 €	48 €	+17 €	+35,4%
Autres services extérieurs	Cotisations GE Inter URPS 7 260 €	3 481 €	+3 779 €	+108,6%
TOTAL	279 287 €	50 093 €	+229 194 €	+457,5%

SYNTHÈSE DES CHARGES DE PERSONNEL

	2021	2020	Évolution	
Indemnités versées	6 659 €	1 530 €	+5 129 €	+335,2%
Mise à disposition de personnel	225 322 €	36 004 €	+189 318 €	

Les indemnités de mission versées aux membres et intervenants - elles ne sont pas soumises à cotisation

La mise à disposition de personnel correspond à la refacturation par le GE INTER URPS DES PAYS DE LOIRE de l'ensemble des charges (rémunération et charges sociales) des 5 intervenants sur le DAPS85, suivant les 5 conventions

POINTS À REPORTER AU RAPPORT FINANCIER

Indemnités de mission versées par le DAPS85 au titre de l'année 2021 :

Administrateurs:

Docteur Collen, Président: 1 755€
Docteur Verdon, Trésorier: 1 769€
Madame Besson, Secrétaire: 2 175€
Docteur Bourdet: 180€
Madame Degoulet: 240€
Docteur Valais: 180€

Non administrateurs:

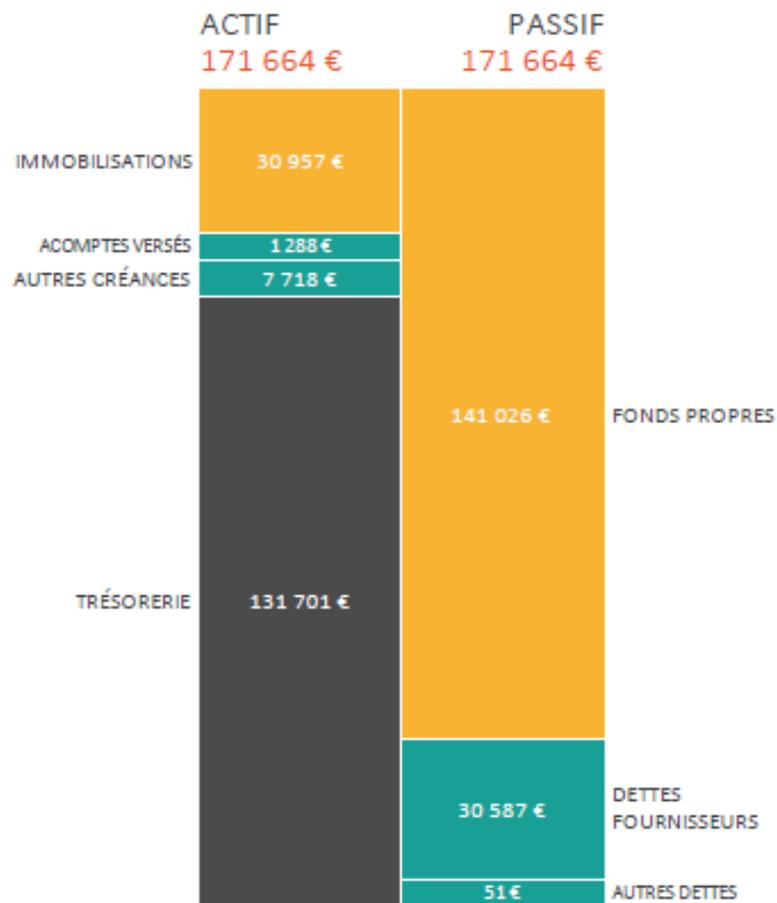
Madame Turpeau: 240€
Madame Villeneuve: 120€

soit un total de: 6 659€ sur l'exercice 2021

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

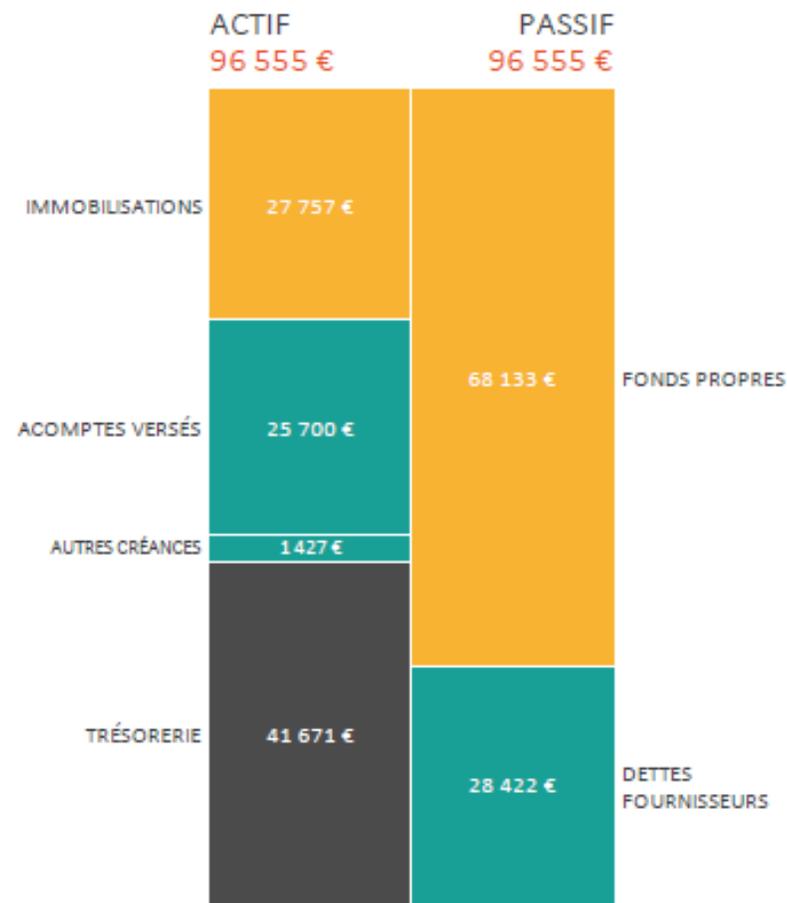
	2021	2020	Évolution	
Produits d'exploitation	365 000 €	120 000 €	+245 000 €	+204,2%
Autres produits: remboursement de formation	500 €		+ 500 €	
Charges de fonctionnement	279 287 €	50 093 €	+229 194 €	+457,5%
Dont Mise à disposition de personnes: 225 321.50€				
Impôts et taxes	128 €	0 €	+128 €	
Indemnités membres et groupes de travail	6 659 €	1 530 €	+5 129 €	+335,2%
Dotations aux amortissements	6 433 €	244 €	+6 189 €	
Résultat d'exploitation	72 894 €	68 133 €	+4 761 €	+7%
Résultat courant	72 894 €	68 133 €	+4 761 €	+7%
Résultat de l'exercice	72 894 €	68 133 €	+4 761 €	+7%

BILAN AU 31/12/2021



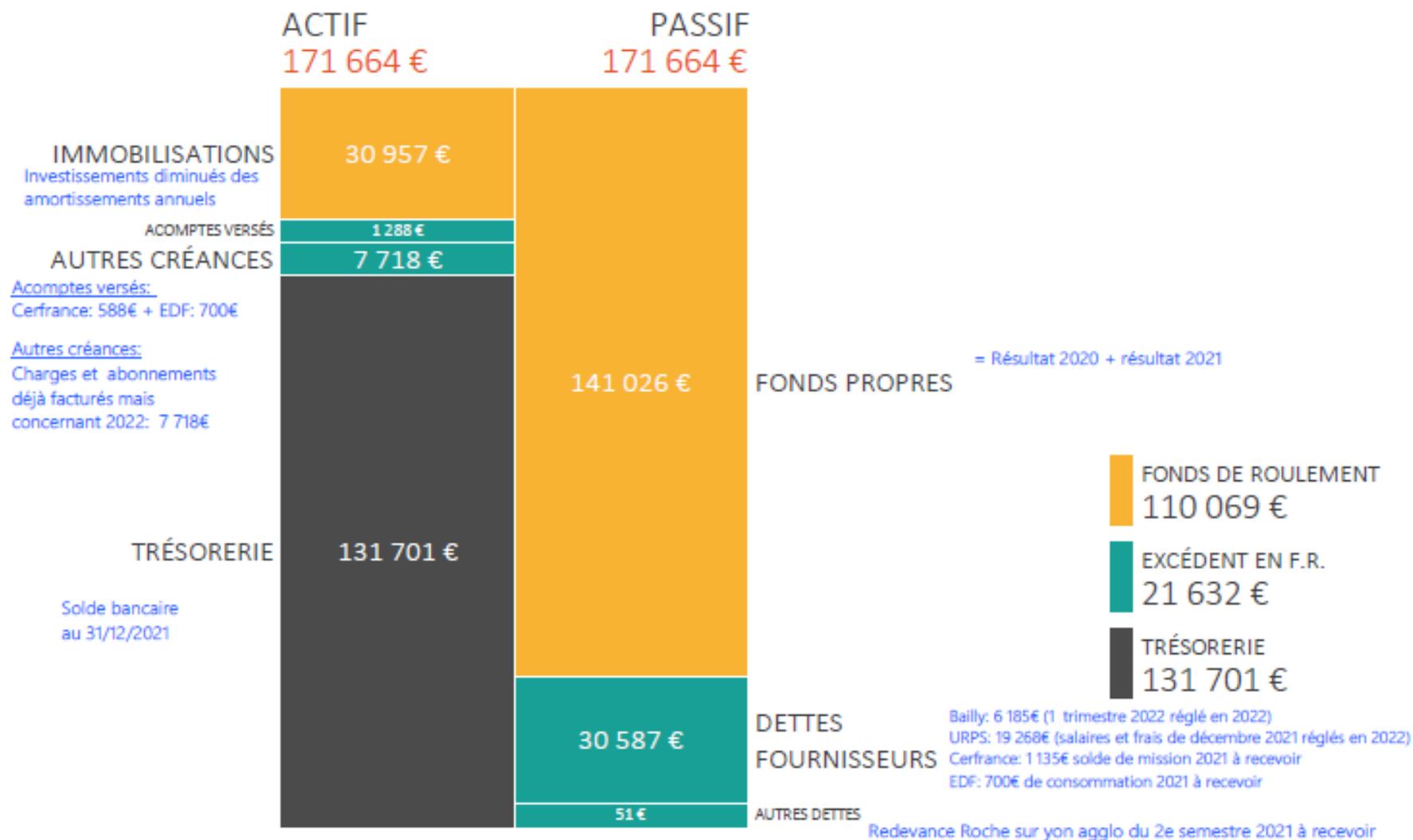
■ FONDS DE ROULEMENT 110 069 €
■ EXCÉDENT EN F.R. 21 632 €
■ TRÉSORERIE 131 701 €

BILAN AU 31/12/2020



■ FONDS DE ROULEMENT 40 376 €
■ EXCÉDENT EN F.R. 1 295 €
■ TRÉSORERIE 41 671 €

BILAN AU 31/12/2021



COMMENT VOYEZ-VOUS LE FUTUR ?

D'un point de vue pratique:

*Vous êtes rentrés dans de nouveaux locaux début avril 2021 au 22, rue Benjamin Franklin
Le bail avec Bailly Immobilier sera de 24 736€/an payable par trimestre d'avance
quelques soucis avec les accès internet, encore lents, en attente de la fibre sur 2022*

D'un point de vue financier:

*En 2022, reconduction du FIR
Ce financement sera ensuite pérenne.
A court terme, aucune cotisation ne sera appelée*

Budget 2022 réalisé par vous-même

Commissariat aux comptes:

A la clôture des comptes 2021 vous avez franchi les seuils (153 000€ de subvention), vous devrez donc nommer un commissaire aux comptes pour le contrôle de l'exercice suivant (2022).
Cette nomination se fera par Assemblée Générale Ordinaire avec nomination d'un commissaire aux comptes et d'un suppléant (nomination pour 6 ans)

CONCLUSION

Première année pleine sur 12 mois avec une activité en fort développement.
Vous êtes présent et visible

La subvention de 365 000€ a largement couvert vos charges de fonctionnement:

Un total de produits (subvention et remboursements) de 365 400€

Un total de charges de 292 506€,

dont

- la mise à disposition du personnel pour 225 321.50€, soit 77% des charges
- les locations des locaux au 22 rue Benjamin Franklin (depuis début avril 2021) pour 19 647€, soit 7% des charges.
- Des dépenses non reconductibles d'environ 2 781€ (déménagement et RGPD)

et en section investissement: la droit au bail, du matériel informatique et mobilier pour 12 444€

l'année 2021 présente un bénéfice de 72 893.67€.

(pm.: Le résultat 2020 de 68 132.61€)

Comme indiqué dans votre règlement intérieur, vous devrez lors de votre Assemblée Générale, indiquer par bénéficiaire, les indemnités et remboursements versés par le DAPS85.

Trésorerie au 16/04/2022

ASSOC. DISPOSITIF D APPUI AUX PROFESSIONNELS DE SANTE VENDEE
Compte courant N° 73971131842

Solde au 16/04
6 073,62 €

Solde en valeur : 6 115,61 €

ASSOC. DISPOSITIF D APPUI AUX PROFESSIONNELS DE SANTE VENDEE

CSL ASSOCIATIONS n° 73983129550

20 000,00 €

Budget validé début février

Versement du FIR initialement prévu en mars

Versement réalisé le 27 avril 2022.

Lecture des Rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021

Hugues DISSE





Vote du rapport financier 2021





Orientation et prévisionnel 2022

Mme Bourcy

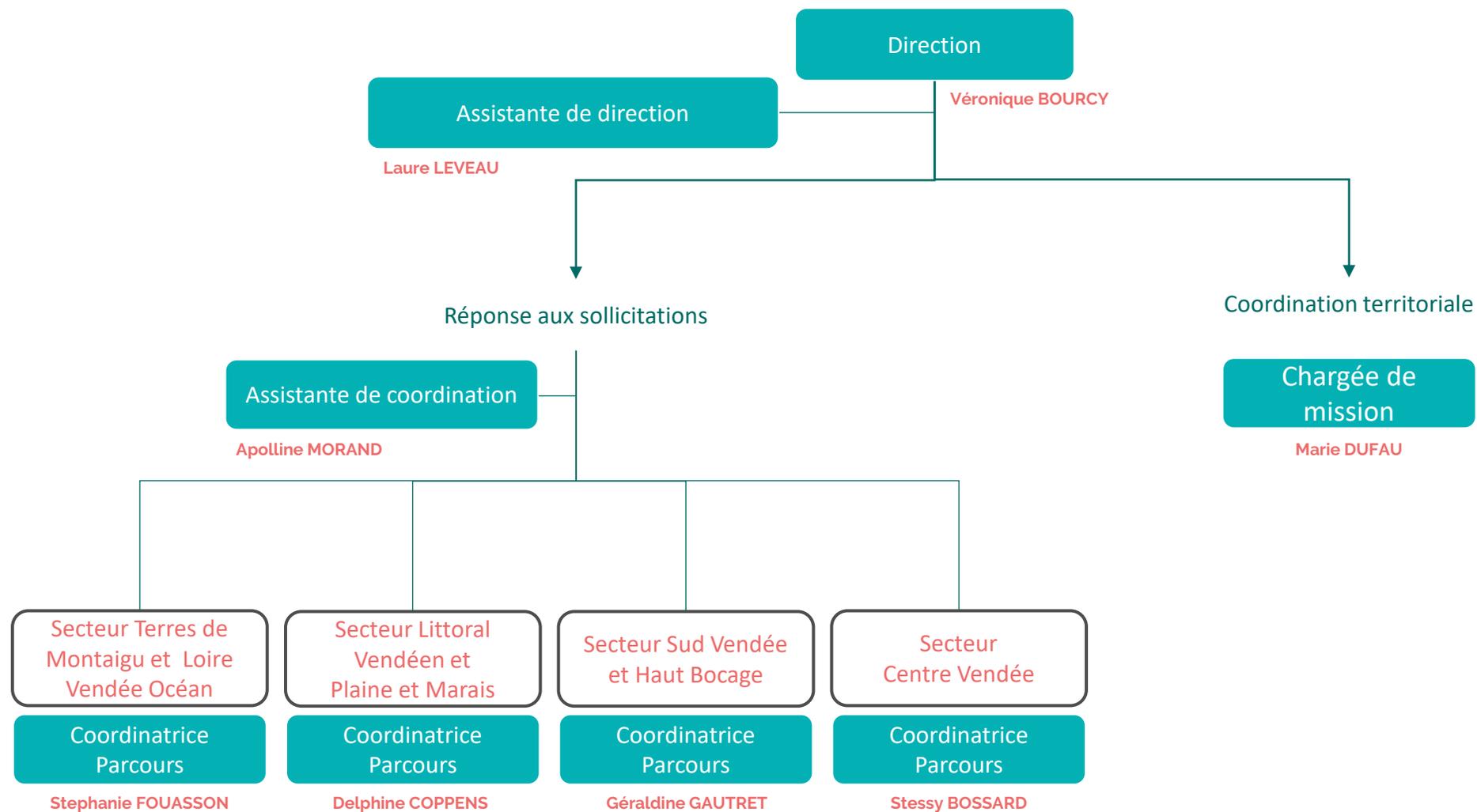
1. Missions et évolution de l'équipe
2. Budget prévisionnel
3. Gouvernance à faire évoluer avec le passage en DAC fin juin



Evolution des missions et de l'équipe

Mme Bourcy

Constitution de l'équipe opérationnelle au 1^{er} mai 2022



Evolution des missions :

- Plus de visites à domicile mais non systématique
- Plus de suivi mais non systématique
- Une répartition par secteur afin de mieux connaître les acteurs d'un territoire
- Une équipe qui reste sur La Roche sur Yon

Toujours une très grande attention

- à travailler en subsidiarité et coopération avec les acteurs
- à la qualité et à la réactivité

Intégration au 1^{er} juillet 2022 de professionnels de l'équipe du RESPA de la Loire à la Vie

RESPA au 01/01/2022

- Equipe de coordination
 - 1 IDE de coordination à 0,7ETP
 - 1 IDE de coordination à 0,4ETP sur secteur Machecoul
 - 1 Assistante à 0,4ETP
- Equipe EQAAR (qui n'intègre pas le DAC)

Intégration au 1^{er} juillet 2022 de professionnels de l'équipe du RESPA de la Loire à la Vie

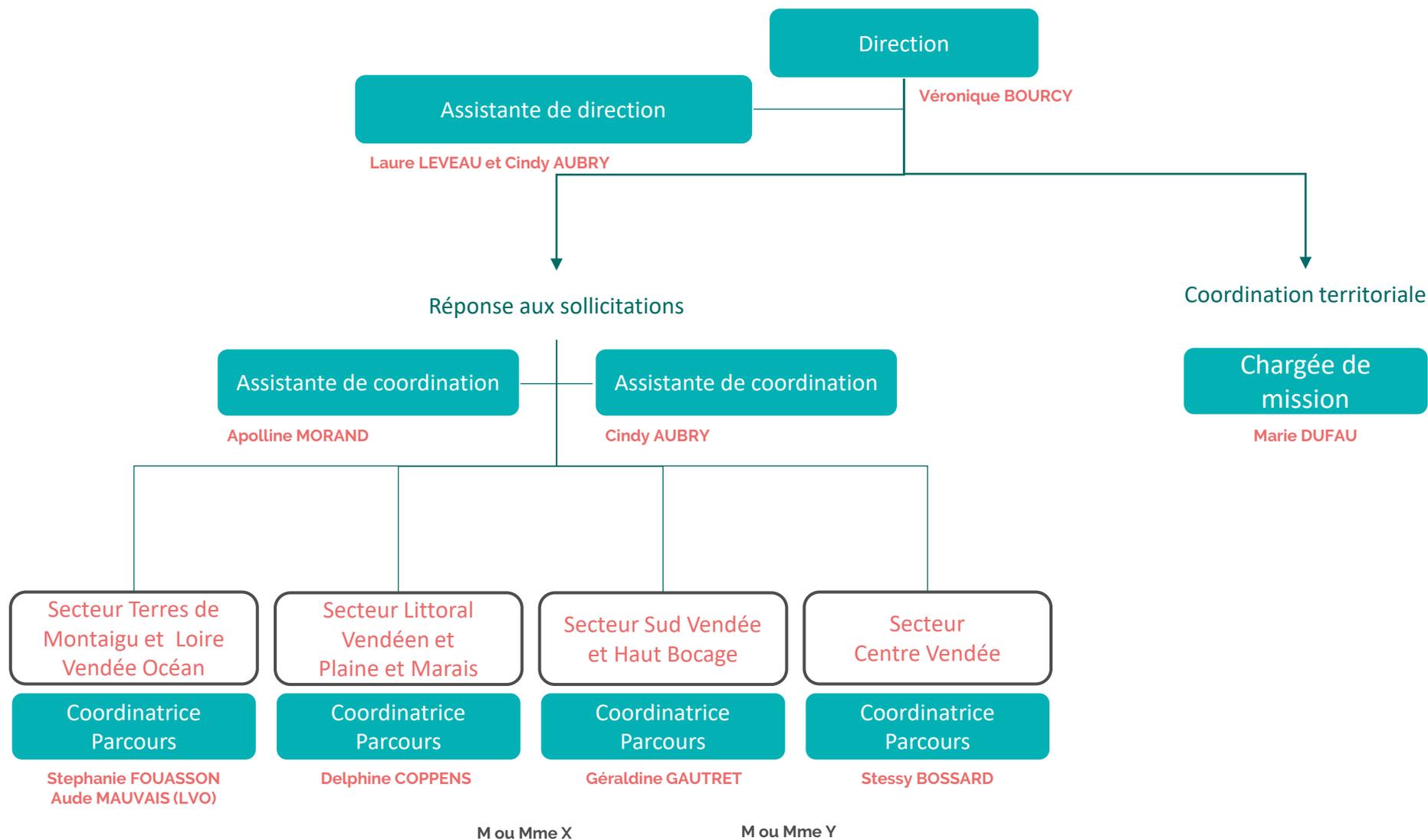
Embauche des professionnels de l'équipe de coordination du RESPA

- 1 IDE de coordination à 0,7ETP
- 1 IDE de coordination à 0,4ETP sur secteur Machecoul remplacée par 1ETP sur secteur LVO + Terres de Montaigu
- 1 Assistante à 0,4ETP

Toute pathologie – toute situation

→ Versement à prévoir du montant du FIR du RESPA correspondant à ½ année (non intégré dans le FIR actuel prévu dans l'avenant) : 75 000€

Constitution de l'équipe opérationnelle prévue pour fin 2022 ou début 2023



Hypothèse 2 retenue avec possibilité de revoir à la hausse en milieu d'année

	Hyp1 : 5 salariés	Hyp2 : 5 salariés + 2 au S1 + 3 au S2	Hyp3 : 14 salariés
TOTAL	389 195,00€	618 939,43€	754 436,50€
Charges d'exploitation	88 439,00 €	122 141,00€	122 141,00€
Loyer et charges	34 880,00 €	52 870,00€	55 524,00€
Achat et fournitures	3 780,00€	4 860,00€	5 400,00€
Véhicule et déplacement	2 700,00€	6 450,00€	8 025,00€
Communication	7 400,00€	11 342,00€	12 802,00€
SI (informatique)	11 395,00 €	12 929,00€	13 508,00€
Prestations extérieures	25 592,00 €	30 720,00€€	35 400,00€
Autres charges courantes	2 670,00 €	2 970,00 €	2 970,00 €
Charges personnel	255 636,00€	412 302,00€	501 135,00€
Charges en investissement	5 700,00 €	41 655,00 €	74 752,50 €
Projets	35 220,00€	35 220,00€	35 220,00€
Amortissement	4 200,00€	7 621,43€	9 700,00€

Budget 2022

- Extrait de l'avenant au contrat d'accompagnement du DAPS-85 reçu le 25/03/2022 → versement prévu en avril

ARTICLE 1^{er} :

Conformément aux engagements actés dans le contrat en date du 15/02/21, au regard de la montée en charge du dispositif et du budget prévisionnel 2022 :

- une dotation de **612 000 €** est octroyée pour l'exercice 2022, sous réserve de la présentation de l'exécution réelle de l'action et de son utilisation, l'Agent Comptable de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire procédera aux versements sur le compte ouvert au Crédit Agricole Atlantique de Vendée

Le versement de € se fera en 2 fois :

- 50% à la signature de cet avenant soit **306 000 €**
- 50% en juillet 2022, soit un montant maximum de 306 000 € au regard de la montée en charge du DAC en Vendée.

Présentation du budget validé en décembre 2021 par le CA et accordé par l'ARS

TOTAL			612 863,43 €
TOTAL DEPENSES CHARGE EXPLOITATION			118 715,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT			39 005,00 €
TOTAL AMORTISSEMENTS			7 621,43 €
TOTAL DEPENSES PERSONNELLES			412 302,00 €
TOTAL PROJETS			35 220,00 €





Validation du prévisionnel 2022



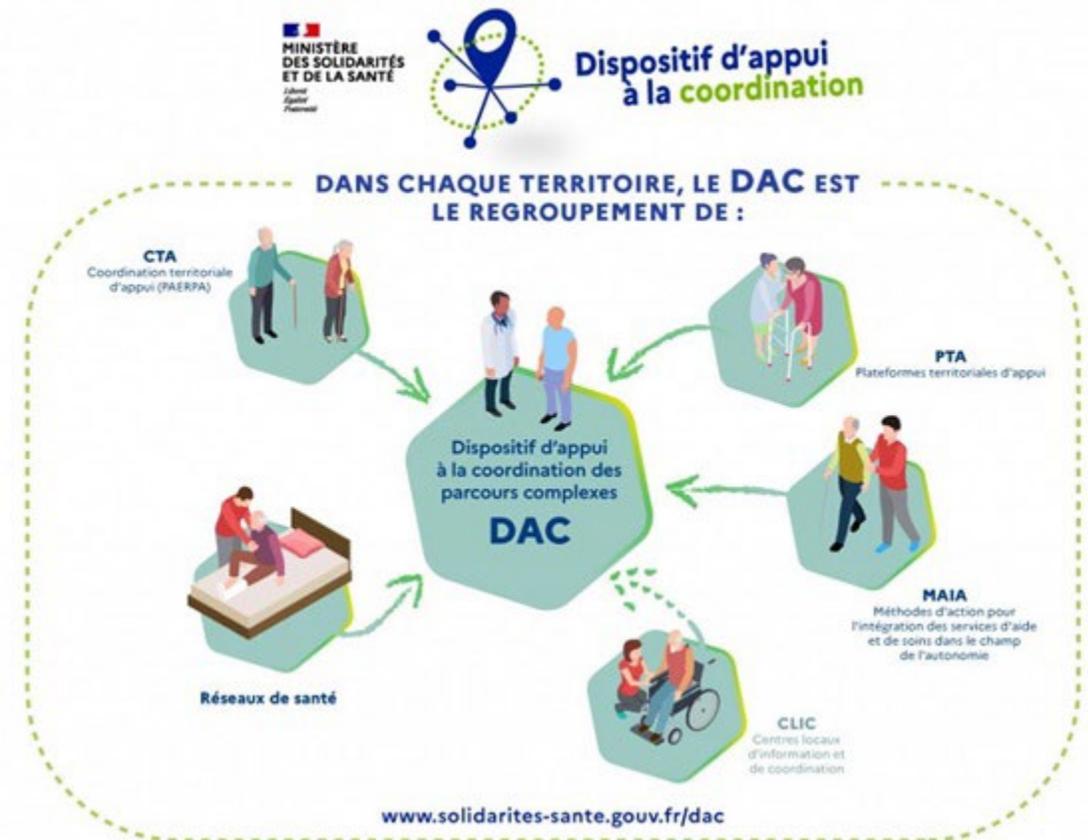


Evolution de la gouvernance

Mme Bourcy

Contexte : Art 23 de la LMSS – juillet 2019

- Unification de l'ensemble des dispositifs d'appui à la coordination des parcours :
- Une seule et même entité juridique



Contexte : Art 23 de la LMSS – juillet 2019

- **Missions** : Grâce aux DAC, les professionnels bénéficient :
 - d'une **information** sur les ressources médicales, soignantes et administratives disponibles au sein du territoire pour **couvrir l'ensemble de besoins des personnes à accompagner**
 - d'un **appui à l'organisation des parcours**, par le biais de conseils ou d'une assistance technique en orientant directement les personnes, et ainsi **planifier leur suivi et leur accompagnement** par les professionnels adéquats
 - d'une **coordination spécifique** pour les prises en charge complexes avec l'organisation d'un **plan d'action personnalisé**
 - d'un soutien pour renforcer leur capacité à gérer les situations complexes grâce à une **analyse des dysfonctionnements** éventuels et des besoins spécifiques.

Contexte : Art 23 de la LMSS – juillet 2019

- La **gouvernance** du DAC permet
 - la représentation **équilibrée**
 - des acteurs des **secteurs sanitaire, médico-social et social**
 - ✓ professionnels de santé de ville,
 - ✓ établissements de santé,
 - ✓ établissements et services médico-sociaux et sociaux
 - des représentants des **CPTS**
 - des **représentants des usagers et du Conseil départemental**
- Date limite de mise en place : **juillet 2022**

Le DAPS-85 et ses missions

Gouvernance

STATUTS

« Objet de l'association :

Cette association est à pour but non lucratif et a pour objet les points suivants

- 1° -Assure la **réponse globale aux demandes d'appui des professionnels** qui comprend notamment l'accueil, l'analyse de la situation de la personne, l'orientation et la mise en relation, l'accès aux ressources spécialisées, le suivi et l'accompagnement renforcé des situations, la planification des prises en charge en lien avec le médecin traitant et les professionnels concernés ;
- 2°- Contribue **avec d'autres acteurs** et de façon coordonnée, à la **réponse aux besoins des personnes et de leurs aidants** en matière d'accueil, de repérage des situations à risque, d'information, de conseils, d'orientation, de mise en relation et d'accompagnement ;
- 3°- Participe à la **coordination territoriale** qui concourt à la structuration des parcours de santé mentionnés à l'article L. 6327-1. »



Le DAPS-85 et ses statuts

Gouvernance

STATUTS

- Membres de droits (AG) :
 - Représentants de chaque **URPS**
 - 1 représentant de chacune des **7 CPTS** constituées dont le siège social est en Vendée.
 - Le ou la président(e) de la **CPAM** de Vendée ou son représentant
 - Le ou la président(e) du **Conseil départemental de Vendée** ou son représentant.
 - Le directeur départemental de **L'ARS Vendée** ou son représentant.

Le DAPS-85 aujourd'hui

Gouvernance

STATUT

- Conseil d'administration :
 - 5 représentants de l'URML
 - 1 représentant de chacune des 9 autres URPS
 - Le président de chaque CPTS constituée en Vendée ou son représentant
 - Le président de la CPAM de Vendée ou son représentant
 - Le président du Conseil départemental de Vendée ou son représentant
 - Un représentant élu parmi et par les membres de l'instance territoriale des partenaires des parcours/comité des partenaires (ITPP)

- Bureau :
 - d'un président : Dr Philippe Collen, médecin généraliste
 - d'un trésorier : Dr François Verdon, médecin généraliste
 - d'un secrétaire : Mme Lydie Besson-Giraudeau, orthophoniste

La méthodologie pour construire la gouvernance

- Nécessité :
 - De consulter les partenaires
 - D'avoir des représentations des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux
 - De mobiliser une instance déjà existante
- Instance des partenaires des parcours : Comité des partenaires

Propositions
du comités des partenaires

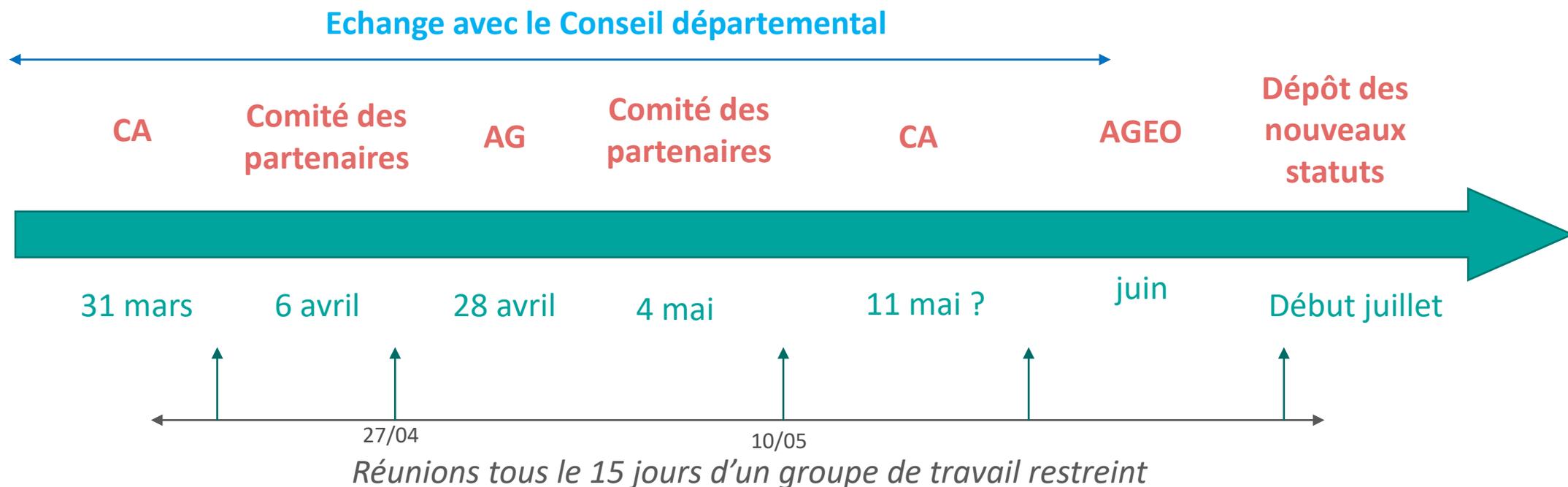


Propositions
du conseil d'administration

Groupe
restreint

La méthodologie pour construire la gouvernance

Calendrier serré mais tenable !



Composition de ce groupe de travail restreint :

- Dr Collen (président DAPS-85)
- Dr Brachet (Président CPTS Centre-Vendée)
- Mme Richard, juriste
- Représentant du conseil départemental
- Mme Le Strat (ADMR)
- Mme Gavrel (France Alzheimer)
- Mme Bourcy

Evolution de la gouvernance du DAPS-85

La philosophie et le fil conducteur : l'équilibre

- **Membres**
 - ✓ L'association serait composée de professionnels, d'établissements, d'associations, d'acteurs institutionnels, d'usagers et de personnes morales et physiques, de statut public, privé et associatif, qui s'engagent à une action coordonnée en matière d'appui aux professionnels de parcours.
 - ✓ L'association serait composée de membres actifs ayant voix délibérative, et de membres associés ayant voix consultative (ex : ARS). Les membres actifs seraient répartis en collèges.
- **Conseil d'administration :**
 - ✓ doit refléter les exigences d'équilibre des représentations au sein des instances délibérantes, notamment entre les champs du secteur sanitaire, médico-social et social.
- **Bureau et une coprésidence :**
 - ✓ permet d'assurer l'équilibre

Rappel de quelques règles pour une association

- Quelques règles et beaucoup de liberté :
 - Qui peut être membre de l'association ?
 - de professionnels, d'établissements, d'associations, d'acteurs institutionnels, d'usagers et de personnes morales et physiques, de statut public, privé et associatif
 - Que doit-on voter en AG ? :
 - Quitus (validation du rapport moral, des comptes, de la stratégie et du budget prévisionnel)
 - Qui peut voter en AG :
 - Chaque membre
 - Mais on peut pondérer les votes (ex : l'ensemble des PS a un poids global 1/3 de l'ensemble des poids (règlement intérieur))
 - Comment doivent être élus ou nommés les membres du CA
 - Définit dans le RI - exemples :
 - nommés indépendamment de l'AG,
 - Chaque membre vote pour chaque membre du CA
 - Les membre du CA sont élus par les paires
 - ...

Les points qui font consensus

- Format associatif
- Equilibre assuré par la constitution de collèges
- 4 collèges en AG comme en CA (chaque collège ayant $\frac{1}{4}$ des voix)
- Bureau
 - 1 président et 2 vice-présidents
 - 1 trésorier
 - 1 secrétaire et 1 secrétaire adjoint

Les hypothèses et réflexions à ce jour

AG : Organisation en 4 collèges

- Collège des CPTS
- Collège des professionnels et structures sanitaires (URML, URPS, ES, Centre de santé, Et sanitaire...)
- Collège des professionnels et structures médico-sociaux et sociaux (ESMS et structure du domicile)
- Collège collectivités, caisses de sécurité sociale et représentants d'usagers

CA : Organisation en 4 collèges

- Collège des CPTS : 7
- Collège des professionnels et structures sanitaires : 7
 - Nommés par l'URML : 2
 - Nommés par l'inter URPS : 3
 - Nommés par les ES : 2
- Collège des professionnels et structures médico-sociaux et sociaux : 7
 - Nommés par le comité des partenaires (hors sanitaires) : 7 ou élus par le collège
- Collège collectivités, caisse de sécurité sociale et représentants d'usagers : 7
 - Représentants des usagers : 2
 - Représentants du Conseil départemental : 3
 - Représentant des maires : 1
 - Représentant des caisses de sécurité soc. : 1





Questions diverses ?

Nous vous remercions de votre attention



DAPS-85 : Dispositif d'Appui aux Professionnels de Santé de Vendée

Immeuble Phoenix - 22 rue Benjamin Franlin 85000 La Roche-sur-Yon
daps-85.fr